

## JEUX CONCOURS REGLEMENT

### ***Qui est l'artiste de Start Campus 2024 ?***

Jeu concours organisé par la Direction de la Communication de l'université Sorbonne Paris Nord – 99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

#### **1. Règles du jeu :**

Le jeu concours consiste à répondre en ligne sur Instagram, la veille de l'événement, à la question suivante : « Selon vous, qui est l'artiste *de Start Campus 2024* ? ».

- Une seule réponse par participant sera pris en compte
- Ce concours a lieu le **lundi 30 septembre 2024 de 10h à 20h.**

**LA PREMIERE réponse exacte postée le 30 septembre à partir de 10h,** sera retenue par la Direction de la Communication de l'université.

#### **2. Peuvent participer au concours :**

**Les personnes majeures et inscrites à l'Université en qualité d'étudiant.**

#### **3. A gagner :**

1 sweat « Sorbonne Paris Nord » bleu, beige ou blanc, d'une valeur de 20 euros, dans la limite de leur disponibilité (taille/couleur).

#### **4. Le ou la gagnant(e) sera informé(e) par message privé via Instagram**

#### **5. Le lot sera à retirer**

Campus de Villetaneuse - 99, avenue Jean-Baptiste Clément - Direction de la Communication - Bat. de la Présidence - 2<sup>e</sup> étage - bureau 329 ; sur présentation d'une pièce d'identité.

**6. Jeu soumis au règlement intérieur de l'Université** conformément aux règles en matière de respect de la confidentialité et de la réglementation portant sur la protection des données personnelles.

Information RGPD aux règlements des jeux :

L'Université Sorbonne Paris Nord est le responsable du traitement. Ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis (article 6 1,f RGPD) par l'Université Sorbonne Paris Nord (Organisation d'un jeu concours).

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition ou encore d'effacement de vos données.

Vos informations personnelles seront conservées pendant une durée qui n'excèdera pas trois mois.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la direction de la communication (pour le choix du ou de la gagnante).

L'Université s'engage à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpo@univ-paris13.fr](mailto:dpo@univ-paris13.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.